

CHARTE VERTE

L'Ultra Trail de la Brie des Morin, le Grand Trail du Sonneur, le Trail du Tacot Briard et la Course des Tétards s'inscrivent dans un esprit respectueux de l'environnement.

Nous nous engageons à:

1. Protéger les zones sensibles, du passage des coureurs et de la fréquentation des spectateurs.
2. Baliser les parcours de telle manière que l'impact sur la nature soit limité.
3. Créer une brigade verte ayant pour rôle d'entretenir régulièrement les chemins, d'enlever le fléchage, de contrôler le nettoyage du parcours et des lieux de départ et d'arrivée dans les 24h qui suivent la fin de la course.
4. Organiser la collecte des déchets et à prévoir des bacs séparés, au départ, à l'arrivée, et dans les zones de ravitaillement.
5. Inciter et favoriser l'inscription en ligne et à mettre en ligne toutes les informations concernant les courses
6. Favoriser le transport en train en mettant en place les navettes entre la gare de la Ferté Sous Jouarre et le village départ de Saint Cyr sur Morin.
7. Organiser et inciter le recours au co-voiturage.
8. Organiser les zones de stationnement des véhicules sur les différents lieux accessibles.
9. Limiter les gobelets jetables en incitant l'utilisation de gobelets réutilisables.
10. Favoriser l'utilisation d'infrastructures existantes pour l'organisation de l'accueil et des ravitaillements.
11. Utiliser un maximum de matériaux recyclables ou réutilisables.
12. Utiliser des puces de chronométrage réutilisables, et dans la mesure du possible des dossards réutilisables.